

## COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la cinq cent deuxième (502<sup>e</sup>) réunion (*dite ordinaire*) de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières, tenue le mardi 7 avril 2009, à 13 h 30, à la salle Henri-Audet (local 2002) du pavillon Pierre-Boucher, 3351, boulevard des Forges, à Trois-Rivières.

réunion  
**ORDINAIRE**

**502<sup>e</sup>**

**7 avril 2009**

### MEMBRES PRÉSENTS

- Monsieur Paul Bellemare, chargé de cours
- Monsieur Pierre-Yves Bonin, directeur du Département de philosophie
- Monsieur Ismaïl Biskri, professeur
- Monsieur Menouar Boulahfa, chargé de cours
- Monsieur Frédéric Farid Borel, étudiant
- Monsieur Ghislain Bourque, recteur
- Madame Andrée-Claire Brochu, professeure
- Madame Lyne Cloutier, professeure
- Madame Marie-Claude Denis, doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim
- Monsieur Raymond-Gilles Duchesne, étudiant
- Monsieur François Fugère, chargé de cours
- Madame Lucie Guillemette, vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche
- Monsieur Emmanuel Habimana, professeur
- Monsieur David Hounsounou, étudiant
- Monsieur André Paradis, vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique
- Madame Hélène-Marie Thérien, directrice du Département de chimie-biologie
- Monsieur Richard Wilson, directeur du Département des sciences comptables

### MEMBRES ABSENTS

- Monsieur Émeric Garon, étudiant
- Madame Joanie Pothier, étudiante
- Madame Tinasoa Razafindrazaka, étudiante

### PERSONNES INVITÉES

- Monsieur Jean-Pierre Adam, doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim
- Monsieur René Garneau, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante (*point 10*)
- Monsieur Sylvain Delisle, doyen des études de premier cycle

### SECRETARIAT D'ASSEMBLÉE

- Monsieur André Gabias, secrétaire général
- Madame Lucie Couture, attachée d'assemblées et d'administration

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements. Monsieur Ghislain Bourque, recteur, assume la présidence de la réunion. Monsieur André Gabias, secrétaire général, agit comme secrétaire. Il est assisté de madame Lucie Couture, attachée d'assemblées et d'administration. Le quorum est constaté.

**Adopté le 5 mai 2009.**

Le recteur remercie les membres de la commission des études qui assisteront à leur dernière réunion de la commission des études aujourd'hui :

- À titre de personnes exerçant un poste de direction d'enseignement ou de recherche
- Monsieur Pierre-Yves Bonin, directeur du Département de philosophie
- Madame Hélène-Marie Thérien, directrice du Département de chimie-biologie
  
- À titre de professeurs
- Madame Andrée-Claire Brochu, professeure
- Madame Lyne Cloutier, professeure

Il remercie également monsieur Jean-Pierre Adam, doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim, qui assistera à la dernière réunion de la commission des études en raison de son départ imminent à la retraite.

Le recteur informe les membres que monsieur René Garneau, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante se joindra aux membres de la commission pour la présentation du point 10 « Avis au conseil d'administration touchant l'adoption des priorités budgétaires institutionnelles en rapport avec la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010 ».

## **2009-CE502-01 Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur François Fugère, dûment appuyée par madame Lyne Cloutier, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter l'ordre du jour revu suivant :

- 01 Adoption de l'ordre du jour
- 02 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 10 mars 2009 (501<sup>e</sup>)
- 03 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
  - .01 Cours « Réussir ses études »
  - .02 Recommandations de la commission des études au conseil d'administration
  - .03 Recommandation au conseil d'administration en vue de la création du Département d'ergothérapie
  - .04 Recommandation au conseil d'administration en vue d'apporter des amendements au Règlement des études de premier cycle
  - .05 Recommandation au conseil d'administration en vue d'adopter une procédure de nomination d'un directeur de centre de recherche et d'un directeur d'institut de recherche
  - .06 Création du comité de déontologie du programme de doctorat en chiropratique prévu à l'article 8.5.1 du *Règlement pédagogique particulier du programme de doctorat en chiropratique* amendé par la résolution 2009-CA534-06-R5522 (16 février 2009)
- 04 Rapports des organismes
  - .01 Ordre du jour adopté de la 339<sup>e</sup> réunion de la sous-commission du premier cycle tenue le 17 mars 2009
- 05 Sanction des études
  - .01 Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes de premier cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières
  - .02 Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes de cycles supérieurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières
  - .03 Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission d'un diplôme du programme de baccalauréat en psychologie (7802) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi
  - .04 Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes du programme de maîtrise en psychologie (profil intervention) (2045) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi
  - .05 Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission d'un diplôme du programme de doctorat en psychologie (profil intervention) (2010) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi
- 06 Nominations et démissions
  - .01 Nomination de membres au comité de promotion pour 2008-2009
  - .02 Nomination de membres à la sous-commission du premier cycle pour 2009-2011
  - .03 Recommandation au conseil d'administration en vue de la nomination d'un membre au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains
- 07 Suivi sur les dossiers de programmes d'études

- 08 Recommandation au conseil d'administration en vue de l'ajout et de la justification de trois postes de professeurs (Département de chiropratique, Département de génie électrique et génie informatique et Département de psychologie) et la modification du projet de répartition des postes de professeurs pour 2009-2010
- 09 Recommandation en vue de modifier la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'UQTR en ce qui concerne l'*Éméritat de l'Université du Québec à Trois-Rivières*
- 10 Avis au conseil d'administration touchant l'adoption des priorités budgétaires institutionnelles en rapport avec la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010
- 11 Changement de grade pour la maîtrise en ergothérapie
- 12 Période d'information et dépôt de documents
  - .01 Suivi des travaux du comité aviseur sur la restructuration académique (CARA)
  - .02 Nominations faites par les vice-recteurs
  - .03 Suivi des travaux du comité institutionnel sur le Plan stratégique 2009-2012
  - .04 Bureau de l'internationalisation
- 13 Divers
  - .01 Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGÉUQTR)

## **2009-CE502-02 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 10 mars 2009 (501<sup>e</sup>)**

Une correction mineure est apportée au point 2009-CE501-14, à la page 30.

Au point 2009-CE501-03.08 *Cours « Réussir ses études au hors-campus »*, à la page 23, le premier paragraphe doit se lire de la façon suivante :

« À la suite de l'intervention d'un membre qui demandait comment il serait possible de rendre obligatoire le cours « Réussir ses études au hors-campus », le doyen des études de premier cycle se questionne sur l'à-propos de rendre ce cours obligatoire spécifiquement pour les étudiants hors-campus admis sur la base *Expérience* alors qu'une décision a déjà été prise pour la non-imposition du cours « Réussir ses études » en général, sauf si les directions de programmes en décident autrement. Le doyen fait plutôt la suggestion de recommander fortement ce cours aux étudiants et réitère par ailleurs la collaboration des membres du Bureau de la réussite étudiante dans la poursuite de cet objectif. »

Au point 2009-CE501-17 *Recommandation au conseil d'administration en vue d'amender le Cadre organisationnel propres aux chaires de recherche et aux titulaires de chaires*, à la page 31, le premier paragraphe doit se lire ainsi : « La vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche présente le dossier et fait part de la nécessité d'apporter des amendements au Cadre organisationnel propre à l'accréditation des chaires de recherche aux fins de concordance avec les dispositions réglementaires. »

Sur proposition de monsieur Paul Bellemare, dûment appuyée par madame Lyne Cloutier, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 10 mars 2009 (501<sup>e</sup>) tel que modifié.

## **2009-CE502-03 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs**

### **Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 février 2009 (500<sup>e</sup>)**

#### **.01 2009-CE-500-03.06 (p. 6) Cours « Réussir ses études »**

Le doyen des études de premier cycle informe les membres que les deux étudiants nommés pour siéger au Comité institutionnel de la réussite sont : monsieur Frédéric Farid Borel et madame Marie-Andrée Gauthier, vice-présidente aux affaires internes de l'AGÉUQTR.

### **Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 10 mars 2009 (501<sup>e</sup>)**

#### **.02 Recommandations de la commission des études au conseil d'administration**

Le secrétaire général informe les membres que le conseil d'administration, à sa réunion ordinaire (535e) tenue le 23 mars 2009, a donné suite à toutes les recommandations de la commission des études.

#### **.03 2009-CE-501-08 (p. 25) Recommandation au conseil d'administration en vue de la création du Département d'ergothérapie**

Le secrétaire général informe les membres que le conseil d'administration a, le 23 mars 2009, adopté la résolution 2009-CA535-05-R5534 créant le Département d'ergothérapie et que les démarches seront entreprises afin que le processus d'élection du directeur du Département d'ergothérapie soit mis en marche.

- .04** 2009-CE501-09 (p. 26) Recommandation au conseil d'administration en vue d'apporter des amendements au Règlement des études de premier cycle

La résolution 2009-CE501-09-R4627 ayant été adoptée sous réserve de modifications mineures à être apportées par le Secrétariat général, le doyen des études de premier cycle indique que le Secrétariat général a transmis ses observations quant aux amendements aux deux Régimes pédagogiques précités et que ce dossier sera porté à la connaissance du conseil d'administration à sa réunion du 20 avril prochain.

- .05** 2009-CE501-16 (p. 31) Recommandation au conseil d'administration en vue d'adopter une procédure de nomination d'un directeur de centre de recherche et d'un directeur d'institut de recherche

À la suite de l'interrogation d'un membre sur le nombre de procédures de nomination existantes, le secrétaire général dépose la liste des procédures de nomination existantes à l'UQTR.

- .06** 2009-CE501-19 (p. 33) Création du comité de déontologie du programme de doctorat en chiropratique prévu à l'article 8.5.1 du Règlement pédagogique particulier du programme de doctorat en chiropratique amendé par la résolution 2009-CA534-06-R5522 (16 février 2009)

Le secrétaire général rappelle que le *Régime pédagogique particulier du programme de doctorat en chiropratique* amendé ne prévoit, à son article 8.5.1, qu'un seul comité de déontologie pour le programme de doctorat en chiropratique alors que l'ancienne version de ce Régime prévoyait deux comités de déontologie, l'un pour les cours et l'autre pour les stages et l'internat. L'étudiant nommé à la réunion de la commission des études du 3 février 2009 avait été désigné pour siéger sur l'un de ces deux comités qui ont fait par la suite l'objet d'une abolition avec l'adoption par le conseil d'administration du nouveau Régime pédagogique (16 février 2009).

## **2009-CE502-04      Rapports des organismes**

- .01** Ordre du jour adopté de la 339<sup>e</sup> réunion de la sous-commission du premier cycle tenue le 17 mars 2009

## **2009-CE502-05      Sanction des études**

Le vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique présente les projets de résolution concernant l'émission de diplômes à des étudiants de premier cycle et la vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche fait la présentation des projets de résolution concernant l'émission de diplômes à des étudiants de cycles supérieurs.

- .01** Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes de premier cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sur proposition de monsieur Ismaïl Biskri, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-05.01-R4637**.

**.02** Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes de cycles supérieurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sur proposition de monsieur Ismaïl Biskri, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-05.02-R4638**.

**.03** Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission d'un diplôme du programme de baccalauréat en psychologie (7802) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi

Sur proposition de monsieur Ismaïl Biskri, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-05.03-R4639**.

**.04** Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission de diplômes du programme de maîtrise en psychologie (profil intervention) (2045) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi

Sur proposition de monsieur Ismaïl Biskri, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-05.04-R4640**.

**.05** Recommandation à l'assemblée des gouverneurs relative à l'émission d'un diplôme du programme de doctorat en psychologie (profil intervention) (2010) de l'Université du Québec à Trois-Rivières donné en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi

Sur proposition de monsieur Ismaïl Biskri, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-05.05-R4641**.

## **2009-CE502-06      Nominations et démissions**

**.01** Nomination de membres au comité de promotion pour 2008-2009

Le vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique fait la présentation de ce dossier.

Le vice-recteur informe les membres de la pertinence de rediscuter de la nomination du membre au comité de promotion qui a été effectuée à la dernière réunion de la commission des études à partir des recommandations des vice-recteurs aux études. Bien que monsieur Jacques Joly soit professeur en psychoéducation à l'Université de Sherbrooke, il précise que monsieur Joly n'est pas professeur titulaire et souligne la pertinence de reconsidérer cette nomination. Il ajoute que ce fait avait échappé à la commission lors de la présentation du dossier. Il mentionne qu'il a communiqué avec le président du Syndicat des professeurs pour l'informer de la situation.

Après quelques échanges, les membres conviennent que la titularisation est une qualité essentielle à une telle nomination. Il est donc proposé par monsieur Richard Wilson, dûment appuyée par madame Lyne Cloutier de revenir sur la résolution 2009-CE501-06.01-R4625 (10 mars 2009) en vue de l'abroger.

---

**RÉSOLUTION 2009-CE502-06.01-R4642**

relative à l'abrogation de la résolution 2009-CE501-06.01-R4625 (10 mars 2009) relative à la nomination d'un membre au comité de promotion pour 2008-2009

---

CONSIDÉRANT les articles 19 d) et 41 de la Loi sur l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 4.1 du Règlement no 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 6.5 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT le document *Critères, méthode et modalités d'évaluation 2008-2009 pour la promotion des professeurs* (annexe 2008-CE496-11-R4585, 7 octobre 2008) ;

CONSIDÉRANT la clause 22.08 de la Convention collective actuellement en vigueur intervenue entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR relativement à la promotion ;

CONSIDÉRANT la liste de noms produite par les vice-recteurs aux études pour la formation du comité de promotion ;

CONSIDÉRANT la liste de noms à être produite par le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR pour la formation du comité de promotion ;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CE501-06.01-R4625 (10 mars 2009) nommant au comité de promotion pour 2008-2009 monsieur Jacques Joly, professeur à l'Université de Sherbrooke, comme personne de l'extérieur de l'UQTR (selon la liste des vice-recteurs aux études) ;

CONSIDÉRANT le fait que monsieur Jacques Joly n'était pas, au moment de sa nomination au comité de promotion, professeur titulaire et qu'il s'agit, de l'avis des membres, d'une qualité essentielle à une telle nomination ;

CONSIDÉRANT l'avis des vice-recteurs aux études ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'abroger la résolution 2009-CE501-06.01-R4625 (10 mars 2009) relative à la nomination d'un membre au comité de promotion pour 2008-2009.

Le vote est demandé sur la proposition.

Le résultat du vote est :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4

Monsieur Menouar Boulahfa demande que soit notée son abstention.

La proposition est adoptée à la majorité.

À la suite de l'intervention d'un membre sur l'à-propos de modifier le règlement afin d'y prévoir cette exigence de titularisation demandée aux professeurs siégeant au comité de promotion, les vice-recteurs aux études conviennent de faire le nécessaire pour l'opération touchant l'exercice 2009-2010.

Sur proposition de madame Lucie Guillemette, dûment appuyée par madame Hélène-Marie Thérien, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, de nommer, à partir de la liste soumise par les vice-recteurs aux études, madame Catherine Laprise, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette proposition se lit comme suit :

---

**RÉSOLUTION 2009-CE502-06.01-R4643**

relative à la nomination d'un membre au comité de promotion pour 2008-2009

---

CONSIDÉRANT les articles 19 d) et 41 de la Loi sur l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 4.1 du Règlement no 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 6.5 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT le document *Critères, méthode et modalités d'évaluation 2008-2009 pour la promotion des professeurs* (annexe 2008-CE496-11-R4585, 7 octobre 2008) ;

CONSIDÉRANT la clause 22.08 de la Convention collective actuellement en vigueur intervenue entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR relativement à la promotion ;

CONSIDÉRANT la liste de noms produite par les vice-recteurs aux études pour la formation du comité de promotion ;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CE502-06.01-R4642 à l'effet d'abroger la résolution 2009-CE501-06.01-R4625 (10 mars 2009) relative à la nomination d'un membre au comité de promotion pour 2008-2009 ;

CONSIDÉRANT la liste de noms à être produite par le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR pour la formation du comité de promotion ;

CONSIDÉRANT l'avis des vice-recteurs aux études ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer la personne suivante pour faire partie du comité de promotion 2008-2009 :

- Madame Catherine Laprise, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, comme personne de l'extérieur de l'UQTR (selon la liste des vice-recteurs aux études).

Les membres sont également invités à se prononcer sur la nomination d'un autre membre comme personne de l'extérieur de l'UQTR, à partir de la liste soumise par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Sur proposition de monsieur Menouar Boulahfa, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, de nommer monsieur Yvon Bigras, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Cette proposition est la suivante :

---

**RÉSOLUTION 2009-CE502-06.01-R4644**

relative à la nomination d'un membre au comité de promotion pour 2008-2009

---

CONSIDÉRANT les articles 19 d) et 41 de la Loi sur l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 4.1 du Règlement no 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec ;

CONSIDÉRANT l'article 6.5 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT le document *Critères, méthode et modalités d'évaluation 2008-2009 pour la promotion des professeurs* (annexe 2008-CE496-11-R4585, 7 octobre 2008) ;

CONSIDÉRANT la clause 22.08 de la Convention collective actuellement en vigueur intervenue entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR relativement à la promotion ;

CONSIDÉRANT l'élection de monsieur Louis Marchildon, professeur au Département de physique, à titre de professeur désigné par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR au comité de promotion (assemblée générale annuelle SPPUQTR – 26 mars 2009) ;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CE502-06.01-R4643 (20 avril 2009) relative à la nomination au comité de promotion pour 2008-2009 de madame Catherine Laprise, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, comme personne de l'extérieur de l'UQTR (selon la liste des vice-recteurs aux études) ;

CONSIDÉRANT la liste de noms produite par le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR pour la formation du comité de promotion ;

CONSIDÉRANT l'avis des vice-recteurs aux études ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer la personne suivante pour faire partie du comité de promotion 2008-2009 :

- Monsieur Yvon Bigras, professeur à l'Université du Québec à Montréal, comme personne de l'extérieur de l'UQTR (selon la liste du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR).

#### **.02 Nomination de membres à la sous-commission du premier cycle pour 2009-2011**

Le doyen des études de premier cycle fait la présentation de ce dossier après quoi il fait état du projet de résolution à l'effet de nommer madame Claire-Andrée Fortin, agente de recherche au Décanat des études de premier cycle, à titre de secrétaire de la sous-commission du premier cycle pour 2009-2011 et des secrétaires substitués.

Les membres se déclarent prêts à se prononcer sur le projet de résolution.

Sur proposition de monsieur André Paradis, dûment appuyée par madame Marie-Claude Denis, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-06.02-R4645**.

#### **.03 Recommandation au conseil d'administration en vue de la nomination d'un membre au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains**

La doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim fait la présentation de ce dossier. L'approbation des membres est requise afin de recommander au conseil d'administration, sous réserve du dépôt de la résolution à cet effet du conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGÉUQTR), la nomination de madame Caroline Dufresne, étudiante au doctorat en psychologie, à titre d'étudiante de cycles supérieurs au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, pour un premier mandat se terminant en septembre 2012.

Les membres se déclarent ensuite prêts à se prononcer sur le projet de résolution.

Sur proposition de madame Marie-Claude Denis, dûment appuyée par madame Hélène-Marie Thérien, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-06.03-R4646**.

**2009-CE502-07 Suivi sur les dossiers de programmes d'études**

Aucun point n'a fait l'objet de discussion sous cette rubrique.

**2009-CE502-08 Recommandation au conseil d'administration en vue de l'ajout et de la justification de trois postes de professeurs (Département de chiropratique, Département de génie électrique et génie informatique et Département de psychologie) et la modification du projet de répartition des postes de professeurs pour 2009-2010**

La vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche fait la présentation de ce dossier. Elle indique que dans le cadre des besoins en ressources professorales requis à l'Université et selon la Politique de répartition des postes pour l'année 2009-2010 (résolution 2008-CA528-20-R5426, 20 mai 2008), il est requis d'ajouter les trois postes de professeurs suivants :

<i>Département</i>	<i>Libellé du poste</i>
Chiropratique	Clinicien en chiropratique II
Génie électrique et génie informatique	Nanotechnologie
Psychologie	Utilisation des instruments d'évaluation psychologique

La vice-rectrice fait état des raisons motivant la justification de chacun de ces trois postes en ce qui regarde l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

Un membre, réitérant l'importance de la présence au sein du Département de chiropratique, de professeurs cliniciens, précise qu'il aurait espéré voir davantage d'éléments étoffer la demande de justification de ce poste. À cette intervention, le vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique indique qu'il fera part de ce commentaire à l'attention de la direction du département concerné.

Les membres se déclarent prêts à se prononcer sur le projet de résolution recommandant au conseil d'administration l'ajout et la justification des trois postes précités et de modifier le nombre total de postes de professeurs pour l'année 2009-2010, pour passer de 375 à 378 postes.

Sur proposition de madame Lucie Guillemette, dûment appuyée par monsieur Emmanuel Habimana, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-08-R4647**.

**2009-CE502-09 Recommandation en vue de modifier la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'UQTR en ce qui concerne l'Éméritat de l'Université du Québec à Trois-Rivières**

Le recteur fait la présentation de ce dossier. Il indique qu'à la suite de la suggestion d'un membre, à une précédente réunion, de créer une distinction honorifique destinée exclusivement aux professeur(e)s assumant une tâche de direction, le comité des distinctions honorifiques s'est penché sur cette question. Le comité, après analyse, a fait le constat qu'il était possible à ces membres du personnel (professeur(e)s) assumant

une tâche de direction) de poser leur candidature à la distinction honorifique *Médaille de l'UQTR* mais que depuis sa création, aucune candidature identifiée à ces membres du personnel ne fut déposée. Une sensibilisation est à faire afin de favoriser des candidatures à cette distinction.

De plus, afin d'encourager le dépôt, dans la catégorie de l'*Éméritat de l'UQTR*, de candidatures de professeurs retraités ayant exercé une tâche de direction, le comité recommande au conseil d'administration de modifier la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'UQTR pour que les caractéristiques et les critères de l'*Éméritat* prévoient :

#### Article 2.1 *Caractéristiques*

« Cette distinction est attribuée à un professeur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui se distingue par l'excellence de ses réalisations, par son apport marquant au développement et au rayonnement de sa discipline, de son département et de son université, en enseignement, en recherche, **en direction académique** ou en création. »

#### Article 2.2 *Critères*

« La sélection des candidats s'effectue selon les critères suivants :

- le caractère remarquable de ses réalisations en enseignement, en recherche, **en direction académique** ou en création ;
- la reconnaissance de ses pairs ;
- son rayonnement dans la communauté scientifique nationale ou internationale. »

Le recteur indique que ceci constitue une première réponse en vue de favoriser la reconnaissance des professeurs assumant une tâche de direction.

Madame Lyne Cloutier se déclare heureuse de l'initiative et remercie sincèrement le recteur de l'attention portée à ce dossier.

Après avoir apporté de légères corrections au projet de résolution, sur proposition de monsieur Ghislain Bourque, dûment appuyée par madame Lyne Cloutier, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-09-R4648**.

Monsieur Ismaïl Biskri quitte la séance.

### **2009-CE502-10 Avis au conseil d'administration touchant l'adoption des priorités budgétaires institutionnelles en rapport avec la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010**

Le vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante se joint aux membres pour la présentation de ce dossier. Il fait état du cheminement du dossier. Il indique que conformément au « Processus pour la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010 » (résolution 2008-CA533-12-R5501, 15 décembre 2008), il a, au nom des membres de la direction, déposé le document portant sur les priorités budgétaires institutionnelles aux membres du conseil d'administration à titre d'information. La deuxième étape consiste à présenter ce document aux membres de la commission des études et du comité des affaires budgétaires pour avis au conseil d'administration. Et la dernière étape consistera en l'adoption le 20 avril prochain par les membres du conseil d'administration du document final portant sur les priorités budgétaires institutionnelles qui serviront à établir les budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010.

Le vice-recteur, tout en rappelant que la situation financière de l'UQTR est très bonne,

fait état des différents éléments contextuels auxquels l'Université est confrontée. Il indique la difficulté de s'adonner à un tel exercice notamment en raison de la non-disponibilité à ce jour des informations quant aux orientations budgétaires du gouvernement pour 2009-2010 qui ne seront acheminées aux responsables financiers des universités qu'à la fin du mois de mai prochain.

Une discussion s'ensuit et les principaux commentaires des membres sont à l'effet qu'ils apprécieraient pouvoir disposer de priorités chiffrées et voir le degré de réalisation des différentes priorités d'un exercice financier à l'autre.

Le vice-recteur admet qu'effectivement ce document se veut davantage un état des lieux et porte plus spécifiquement sur les disponibilités monétaires discrétionnaires. Le vice-recteur se questionne par ailleurs sur la pertinence de devancer plutôt cet exercice lors de la présentation des états financiers.

Le recteur, tout en déplorant que le cadre méthodologique n'est peut-être pas le plus intéressant parce qu'incapable de chiffrer les priorités, ajoute que le prochain Plan stratégique permettra de mesurer les actions accomplies (en les chiffrant) en vue de l'atteinte des objectifs.

Après discussion, il est convenu que la commission des études se prononce sur le document présenté par le vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante mais tout en convenant de regarder la possibilité de revoir éventuellement ce mode d'exercice afin de le bonifier.

Il est convenu de modifier le dispositif de la résolution pour qu'il se lise comme ceci : « de prendre acte du document touchant l'adoption des priorités budgétaires institutionnelles en matière d'enseignement et de recherche en rapport avec la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2009-2010, telles que présentées dans le document en dépôt au Secrétariat général. »

Sur proposition de monsieur André Paradis, dûment appuyée par monsieur Richard Wilson, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-10-R4649**.

## **2009-CE502-11      Changement de grade pour la maîtrise en ergothérapie**

La doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim fait la présentation de ce dossier. Elle mentionne que la majorité des programmes universitaires en ergothérapie développés au Québec depuis les dernières années octroient le grade de M. Sc. pour leur maîtrise en ergothérapie, à l'instar des programmes plus anciens de McGill et de l'Université de Montréal et qu'il y a lieu de modifier, sous réserve d'un avis favorable du Conseil des études, l'appellation actuelle du grade (M. Erg.) conféré par le diplôme de maîtrise en ergothérapie par celle du grade M. Sc.

Sur proposition de madame Marie-Claude Denis, dûment appuyée par madame Lyne Cloutier, IL EST RÉSOLU, À L'UNANIMITÉ, d'adopter la résolution **2009-CE502-11-R4650**.

## **2009-CE502-12      Période d'information et dépôt de documents**

### **.01    Suivi des travaux du comité aviseur sur la restructuration académique (CARA)**

Le vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique informe les membres qu'à ce jour :

- huit réunions du comité aviseur sur la restructuration académique (CARA) ont eu lieu ;
- huit directions de départements ont été rencontrées, permettant ainsi aux membres du comité d'avoir des renseignements supplémentaires et/ou des précisions sur les mémoires présentés par ces départements ;
- monsieur Denis Marceau de l'Université de Sherbrooke et monsieur Raymond Leblanc qui a occupé les fonctions de vice-recteur à la recherche à l'Université Laval sont venus rencontrer le comité aviseur.

Le vice-recteur rappelle que tous les documents entourant les travaux du CARA sont disponibles à l'adresse [www.uqtr/cara](http://www.uqtr/cara).

**.02** Nominations faites par les vice-recteurs aux études

<b>DIRECTION DE COMITÉS DE PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE (CPPC)</b>		
<b>Nom de la personne désignée</b>	<b>Durée du mandat</b>	<b>Prédécesseur</b>
Monsieur Bruno Chabot Directeur du CPPC (génie chimique)	01-06-09 au 31-05-12	Lui-même
Madame Chantal Royer Directrice du CPPC (loisir, culture et tourisme)	01-06-09 au 31-05-10	M. François de Grandpré (fin de mandat)
Monsieur Jocelyn Drolet Directeur du CPPC (génie industriel)	01-06-09 au 31-05-11	Lui-même
Monsieur Yvan Lussier Directeur du CPPC (psychologie)	01-06-09 au 31-05-11	Lui-même
Monsieur Corneille Kazadi Directeur du CPPC (enseignement au secondaire)	01-06-09 au 31-05-12	Stéphane Martineau (fin de mandat)
Madame Louise Bélaïr Directrice du CPPC (éducation au préscolaire et enseignement au primaire)	01-06-09 au 31-05-11	Elle-même
Monsieur Yvon Laplante Directeur du CPPC (communication sociale et animation)	01-06-09 au 31-05-12	Jo Mulamba Katambwe (fin de mandat)
<b>DIRECTION DE COMITÉS DE PROGRAMME DE CYCLES SUPÉRIEURS (CPCS)</b>		
<b>Nom de la personne désignée</b>	<b>Durée du mandat</b>	<b>Prédécesseur</b>
Monsieur Adel Omar Dahmane Génie électrique	01-06-09 au 31-05-12	M. Pierre Sicard (fin de mandat)
Monsieur Jean Hamelin Physique	01-06-09 au 31-05-11	Lui-même

**.03 Suivi des travaux du comité institutionnel sur le Plan stratégique 2009-2012**

Le recteur fait état du début des travaux du comité institutionnel sur le Plan stratégique 2009-2012. Après avoir rappelé la composition du comité, le recteur indique que le comité se penchera dans un premier temps sur le bilan du Plan stratégique 2004-2009 pour ensuite s'attarder aux moyens que le comité prendra pour bien s'acquitter du mandat qui lui a été donné en ce qui regarde le Plan stratégique 2009-2012. Il indique qu'il fera rapport des travaux du comité de manière régulière aux instances statutaires. Un site Web sur les travaux du comité sera également créé.

Madame Lyne Cloutier, qui termine son mandat à titre de représentante des professeurs à la commission des études, se questionne sur les possibilités de continuer à siéger à titre de membre du comité sur le Plan stratégique. Le secrétaire général l'informe qu'il fera les vérifications nécessaires et qu'il lui communiquera la réponse.

**.04 Bureau de l'internationalisation**

La vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche rappelle que le Plan de travail 2008-2009 du Vice-rectorat adopté au mois d'octobre dernier prévoit des activités touchant à la fois la structure organisationnelle et l'aspect opérationnel du Bureau de l'internationalisation. Elle informe les membres que pour bien s'acquitter de ces priorités, des ressources devront être mises à contribution et qu'une évaluation des responsabilités d'un futur directeur du Bureau de l'internationalisation est à l'étude.

**2009-CE502-13      Divers**

**.01 Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGÉUQTR)**

Un membre étudiant informe la commission que le conseil exécutif de l'AGÉUQTR qui a été élu est composé majoritairement de femmes. La composition de cette instance sera déposée à la prochaine réunion.

**PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion ordinaire de la commission des études aura lieu le 5 mai 2009, à 13 h 30.

**FIN DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 16h 25.

Original signé

Président

Original signé

Secrétaire